

## Les procédés cavaliers de l'APBP

Chaque année, vous pouvez recevoir l'envoi d'office d'un kit composé de cinq cartes de vœux, de cinq enveloppes et du calendrier de poche. Le tout est facturé 8,20 €, auquel il faudra rajouter 4 € de frais de port.

Cet envoi émane de l'APBP, sigle utilisé par la société d'édition des Artistes Peignant de la Bouche et du Pied.

Certes, le destinataire peut conserver ces articles sans nécessairement effectuer le paiement (*sinon la pratique de l'envoi forcé serait avérée et pourrait être sanctionnée*). Mais l'APBP joue ainsi sur le sentiment de culpabilité.

Le Réseau anti-arnaques déplore de telles pratiques et rappelle que l'APBP n'est aucunement une association loi 1901 mais une société commerciale dont l'objectif est de réaliser des bénéfices.

**INFO-ALERTE** est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le :  
**Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir**  
BP 40179 – 79205 PARTHENAY cedex  
(contact@arnaques-infos.org) - Site : [www.arnaques-infos.org](http://www.arnaques-infos.org)  
SIRET : 503 805 657 00049

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication :

**Pascal TONNERRE** (president@arnaques-infos.org)